



Comité d'Etablissement Xerox



RENTREE SCOLAIRE 2010

Si vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés du CP aux études supérieures (maximum 19 ans au 31/12/2010), pour la rentrée 2010-2011, suivant vos revenus vous bénéficierez de bons d'achats d'une valeur équivalente au tableau ci-dessous.

RAPPEL : Règle de calcul $T = \frac{\text{REVENU FISCAL DE REFERENCE 2008}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$



	TRANCHE	Primaire	Collège	Lycée § Université
T 1	De 0 à 11 160 €	50€	90€	120€
T 2	De 11 161 € à 17 526 €	40€	70€	100€
T 3	Plus de 17 526 €	30€	50€	80€

Ces bons sont valables uniquement dans les rayons **LIBRAIRIE, PAPETERIE, FOURNITURES SCOLAIRE, INFORMATIQUE, HABILLEMENT.**

Pour les enfants de plus de 16 ans, et pour être en conformité avec l'URSSAF, les bons ne vous seront remis qu'en échange d'un certificat de scolarité.

Veillez compléter et renvoyer ce document accompagné de votre avis d'imposition 2008 à votre : commission locale avant le 31 MAI 2010.

Passé ce délai, la tranche 3 sera appliquée d'office.

NOM: BEVELLAT

Prénom: Philippe

Tél.: 00607708666

Région: Ile de France



Enfants:

Prénom: Flavien

Date de naissance: 15/07/92

CLASSE*: 1ère

Prénom: Axel

Date de naissance: 23/05/95

CLASSE*: 3ème

Prénom: _____

Date de naissance: _____

CLASSE*: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

CLASSE*: _____

*classe fréquentée à la rentrée 2010

